



Tél 05.65.24.72.12
mairie.aujols@orange.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE D'AUJOLS

PROCES-VERBAL

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 FEVRIER 2025

Présents : Frédéric BARBILLON, Françoise BOURSEUL-LAVILLE, Geneviève DEJEAN, Christiane FOURES, Vincent GANGLOFF, Sébastien JACQUES, Pierre MORICE, Caroline TREMESAYGUES.

Absent excusé : Damien NASTORG

Absente : Mireille PFENDT

Secrétaire de séance	Début de la réunion	Fin de la réunion
Vincent GANGLOFF	18h30	20h45

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2025**
- 2/ Travaux de la Mairie : demandes de subventions pour la 2^{ème} tranche aménagement des abords**
- 3/ Circulation routière : résultat du comptage et étude de solutions pour limiter la vitesse dans le village**
- 4/ Budget : admissions en non-valeur**
- 5/ Aménagements place du Lac : validation de devis complémentaires de travaux**
- 6/ Questions diverses**

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2025

Le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2025 est adopté à l'unanimité, et sans observations, par l'ensemble des conseillers présents.

2/ Travaux de la Mairie – demandes de subvention à la Région et au Département

Madame le Maire rappelle aux membres présents que lors de la séance du 16 janvier 2025 les élus ont souhaité solliciter une aide de l'Etat (DETR) pour aider au financement de la deuxième tranche du programme d'agrandissement de la mairie et de mise en valeur de ses abords. Le détail des travaux à prévoir pour cette deuxième phase a été exposé lors de cette même réunion.

Bien que le contexte soit défavorable, elle propose aux élus de solliciter quand même une subvention auprès de la Région dans le cadre du Fonds Régional d'Intervention ainsi qu'auprès du Département dans le cadre du FAST (Fonds d'Aide pour les Solidarités Territoriales).

Délibération : le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de solliciter une subvention tant auprès de la Région que du Département et mandate Madame le Maire pour effectuer les demandes.

3/ Circulation routière : résultat du comptage et étude de solutions pour limiter la vitesse dans le village

Madame le Maire communique aux membres présents les résultats du comptage réalisé par le département sur la D10 qui traverse le village et où les véhicules roulent souvent à une vitesse excessive.

Plusieurs solutions pourraient être envisagées afin de réduire la vitesse : ralentisseurs, radars pédagogiques, installation d'une écluse... Après discussion les élus proposent de demander au Département d'installer, à titre expérimental pendant un mois, une écluse provisoire à l'aide de séparateurs de voies.

Les élus mandatent Madame la Maire pour solliciter le Département pour cette installation.

4/ Budget : admissions en non-valeur

Pour les créances de faible montant (inférieures à 100 euros) non recouvrables, il est proposé de déléguer l'admission en non-valeur à Madame le Maire. Cela permettra d'éviter la convocation d'un Conseil pour décider du recouvrement de cette somme.

Délibération : la proposition est adoptée à l'unanimité des présents

5/ Aménagements place du Lac : validation de devis complémentaires de travaux

Madame le Maire indique aux membres présents qu'au fur et à mesure de l'avancement du chantier de la place du Lac, il s'avère que pour différentes raisons, des travaux supplémentaires seraient nécessaires pour arriver au final à une meilleure intégration esthétique, harmonieuse et fonctionnelle du cabanon.

Les suppléments ont été listés avec l'entreprise Ringoot qui réalise les travaux et qui a fourni les différents devis correspondants, à savoir :

- Supplément au devis initial suite différence de surface par rapport au permis de construire 2 440.61 € TTC
- Réfection de la toiture assez dégradée de l'abri-bus 4 272.96 € TTC
- Habillage du mur arrière abri-bus et du local électrique avec bardage bois 2 376.00 € TTC

Délibération : Le Conseil Municipal, après avoir étudié les devis et délibéré valide tous ces travaux à l'unanimité

La séance est levée à 20h40.

Le Maire

Geneviève DEJEAN

Le secrétaire de séance

Vincent GANGLOFF